

Bareme honoraire agence TTH immobilier

Vente:

Achat inférieur à 120.000 euros TTC.....Forfait 6000 euros TTC

Au delà de 120.000 euros TTC.....Commission unique 5% TTC

**Nos honoraires sont à la charge du vendeur
Ils comprennent les prestations de visite, de négociation, et de constitution du dossier de vente.**

Location:

**Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail :
8 € TTC par m2 pour le bailleur et 8 € TTC par m2 pour le locataire**

**Honoraires de réalisation d'état des lieux:
3 € TTC par m2 pour le bailleur et 3 € TTC par m2 pour le locataire**

Estimation:

Estimation de la valeur vénale d'un bien : 300 euros TTC

**Carte Professionnelle n° CPI97412021000000044
Délivrée par : Cci de Saint-Denis
Titulaire de la carte : Margalef Tanya**